

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de SOUK AHRAS
Adresse : 16, Rue BADJI Mokhtar SOUK AHRAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 03/AT/DOT41/2022

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de SOUK AHRAS lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

TRAVAUX DE RACCORDEMENT OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENT EN FIBRE OPTIQUE
TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENT EN CUIVRE
(CONTRAT D'ADHÉSION)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° : **109214** intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

RETRAIT DU CAHIER DES

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de SOUK AHRAS
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : 16, Rue BADJI Mokhtar SOUK AHRAS

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA) non remboursable**, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 001008140300000114 36 Banque BNA.

PRÉSENTATION ET CONTENU DES SOUMISSIONS

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATION SOUK AHRAS
ADRESSE : 16 RUE BADJI MAKHTAR SOUK-AHRAS.
N°03/AT/DOT 41/2022
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessous, Algérie Télécom ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément.

N.B :

L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharges.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
DE SOUK AHRAS
SERVICE APPEL D'OFFRES
Adresse DOT : 16, Rue BADJI Mokhtar SOUK AHRAS**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.